



FLASH INFO - AVF-BGO

En ce début d'année 2010, les membres du Conseil d'administration de l'AVF-BGO et son Président vous adressent leurs meilleurs vœux de Santé, Bonheur et Succès pour vous-même et toutes les personnes qui vous sont chères. Ils vous invitent à la traditionnelle « Galette des rois » qui aura lieu le jeudi 7 janvier 2010 à partir de 14h00 à la Bouvêche à Orsay.

Comme nous l'avons plusieurs fois évoqué, l'année 2010 est importante pour notre AVF, nous devons notamment :

- ✓ Mettre à jour nos statuts lors de l'Assemblée générale extraordinaire (AGE) du jeudi 11 février 2010 à partir de 14h00.
- ✓ Renouveler les mandats des administrateurs lors de l'Assemblée générale ordinaire (AGO) du jeudi 11 février 2010 qui suivra l'AGE.

Pour l'AGE, le quorum nécessaire pour tenir cette assemblée est de 50% des adhérents, il est donc impératif que vous soyez très nombreux à participer à celle-ci. En cas d'impossibilité, nous vous demandons d'adresser votre pouvoir à une personne adhérente de votre choix ou directement au bureau de l'AVF. Toutefois, une personne ne peut détenir plus d'un pouvoir.

En ce qui concerne le renouvellement des mandats d'administrateur, nous recherchons de cinq à huit nouvelles candidatures. Le Conseil d'administration est l'un des rouages essentiels au bon fonctionnement de notre association. L'article 11 des statuts de l'AVF-BGO, que vous pouvez consulter et télécharger sur notre site internet www.avf-bgo.com, rubrique « Qui sommes-nous ? », définit précisément le rôle et le fonctionnement de cette instance ainsi que les modalités d'élection des administrateurs. Par ailleurs, les articles 5, 6 et 8 du règlement intérieur complètent et précisent ces dispositions (consultables eux-aussi sur le site).

Nous avons besoin de vous pour faire fonctionner notre AVF-BGO. Si vous êtes intéressés par un mandat d'administrateur ou si vous connaissez des personnes susceptibles de l'être, n'hésitez pas à consulter un membre du Conseil d'administration en cours.

Vous trouverez, ci-joint, un formulaire de proposition de candidature à compléter ou à recopier pour faire acte de candidature.

Lors de notre traditionnelle « Galette des rois » du jeudi 7 janvier, des membres du Conseil d'administration pourront répondre à vos interrogations sur le rôle d'un administrateur, la charge que cela représente ou toute autre question sur ce sujet.

Enfin, nous rappelons que le bulletin du 1^{er} trimestre 2010 est disponible dans les permanences et que le calendrier et les informations sur toutes nos animations sont consultables sur notre site internet www.avf-bgo.com.

Très bonne et heureuse année.

Jean-Jacques CANONNE
Président de l'AVF-BGO